ASSEMBLÉE NATIONALE

Didier LE GAC
Député du Finistère
3ème circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre d'Etat, Garde des Sceaux
Ministre de la Justice
13 place Vendôme
75042 Paris Cedex 01

Saint-Renan, le 4 septembre 2026

*Réf : DLG/KLL/04092026-1*

Monsieur le Ministre, Cher Gérald Darmanin,

J'attire une nouvelle fois votre attention sur la situation de la Maison d'arrêt de Brest. Comme vous le savez, c'est un sujet qui me préoccupe fortement et j'ai déjà eu l'occasion d'en échanger avec votre cabinet le 1er avril dernier.

En cette rentrée, j'ai encore reçu à ma permanence parlementaire des représentants syndicaux des surveillants pénitentiaires. Ils m'ont une nouvelle fois alerté sur le profond découragement des agents. Ces derniers exercent une mission essentielle pour la cohésion de notre société mais aussi particulièrement difficile. Je tiens à souligner l'abnégation et le grand sens des responsabilités dont ils font preuve au quotidien, qui méritent tout notre respect. Mais cet engagement ne saurait pallier les difficultés croissantes auxquelles ils sont confrontés et qui nécessitent des réponses concrètes de la part de l'État.

Dans ce contexte, j'ai bien pris connaissance de votre courrier du 16 juillet dernier annonçant l'augmentation du budget de la Justice en 2027 : il est porté à 11 milliards d'euros, soit 460 millions d'euros supplémentaires par rapport à 2026, dans la continuité de la forte progression des crédits consacrés à la Justice depuis 2017. Je m'en réjouis.

Néanmoins, cet effort budgétaire doit se traduire de manière concrète sur le terrain, ce qui n'est toujours pas le cas à Brest. À cet égard, trois sujets appellent une attention particulière.

**En premier lieu, les effectifs**.

Le déficit de la Maison d'arrêt de Brest est aujourd'hui estimé à une vingtaine de surveillants. Une situation susceptible de s'aggraver dans les prochaines années : l'établissement pourrait passer de 104 surveillants à 93 d'ici 2027 en raison des départs à la retraite.

J'avais eu l'occasion de vous alerter sur cette problématique lors de la séance de questions au Gouvernement du 28 avril dernier. Vous aviez alors indiqué que des renforts seraient mobilisés au sein de l'établissement au cours de l'été 2026. Or, selon les informations qui m'ont été communiquées, ces renforts ne se sont finalement pas concrétisés.

.../...

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20
Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh

ASSEMBLÉE NATIONALE

Didier LE GAC
Député du Finistère
3ème circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Les représentants syndicaux sont d'autant plus préoccupés par les perspectives de renforcement des effectifs qu'aucune nouvelle affectation de surveillants n'a été réalisée à Brest à l'issue des deux dernières promotions de l'École nationale d'administration pénitentiaire.

Une nouvelle promotion de surveillants est attendue en décembre prochain. Je souhaite donc vivement que des affectations issues de cette prochaine cohorte puissent être prévues pour la Maison d'arrêt de Brest, afin de répondre aux besoins actuels de l'établissement, mais également anticiper les départs à venir et éviter une nouvelle dégradation de la situation.

**En deuxième lieu, la sécurisation de l'établissement face au narcotrafic et aux livraisons de stupéfiants par drones.**

Les projections d'objets et de produits illicites, quotidiennes, sont devenues un phénomène d'ampleur et soulèvent de véritables enjeux de sécurité, tant pour les agents pénitentiaires que pour les personnes détenues.

La mise en place d'un filet anti-projection est une demande que je porte depuis plusieurs années auprès de la Chancellerie. Des études ont été réalisées et le coût des travaux nécessaires a été évalué. Pourriez-vous, dès lors, me préciser où en est aujourd'hui ce projet ?

**En dernier lieu, je souhaite appeler votre attention sur la future prison modulaire de Brest.**

La création annoncée de 100 places supplémentaires doit contribuer à apporter une réponse à la surpopulation carcérale que connaît l'établissement, en permettant l'accueil des personnes détenues du quartier de semi-liberté. Je salue ce projet, dont la mise en service est prévue pour la fin de l'année 2027.

Les représentants des personnels s'interrogent toutefois sur le respect de cette échéance, mais également sur les moyens humains qui accompagneront l'ouverture de cette nouvelle structure.

Je souhaiterais donc pouvoir compter sur votre confirmation quant au maintien du calendrier annoncé pour la mise en service de cette prison modulaire, ainsi que sur les effectifs qui seront mobilisés afin d'en assurer le bon fonctionnement.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à ces différents éléments et pour les précisions que vous pourrez m'apporter

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Bien cordialement,
Merci de votre
attention,

Didier LE GAC
Député

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20
Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh